

## RÉUNION DU 22 OCTOBRE 2015

### Présences :

Jean-Paul Marcoux, président (poste n° 5)  
Ginette Labrie Mercier, vice-présidente (poste n° 6)  
Mario Gosselin, secrétaire-trésorier (poste n° 4)  
Richard Jourdain, administrateur (poste n° 2)  
Roger Paquet, administrateur (poste n° 3)  
Mario Faucher, administrateur (poste n° 7)  
formant quorum sous la présidence de Jean-Paul Marcoux.

Renée Vigneault, membre nommée d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand,  
Denise Grenier, secrétaire en appui au CDPE, assistent à la réunion sans droit de vote.

### Absence motivée :

Poste n° 1 vacant.  
Rosaire Croteau, maire de la municipalité de Saint-Ferdinand  
Claude Blier, représentant de la municipalité de Saint-Ferdinand

### 1. Ouverture de la réunion - Lecture et adoption de l'ordre du jour

La réunion est ouverte à 19h00 par le président, Jean-Paul Marcoux.

#### Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 15 septembre 2015
3. Recrutement
4. Correspondance
5. Paiement de factures
6. Versement de 2 allocation d'aides financières en vertu des dispositions de la politique  
*Mesures incitatives pou les secteurs industriels - commercial - touristique Volet 2*
7. Motel industriel
8. Programme *AccèsLogis Québec*
9. Projet V1-2014-1
10. Révision des politiques (volets 1, 2, 3 et 4)
11. Panneaux promotionnels de la zone industrielle
12. Date de la prochaine rencontre
13. Varia
14. Fermeture de la session

2015-55 Sur proposition de Roger Paquet  
Appuyé de Ginette Labrie Mercier  
Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant un nouveau point intitulé  
Projet V1-2014-1, immédiatement après le point 8: *Programme AccèsLogis Québec*.

**Adopté à l'unanimité**

### 2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 15 septembre 2015.

2015-56 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier  
Appuyée de Richard Jourdain  
Que l'on adopte le procès-verbal de la session du 15 septembre 2015.

**Adopté à l'unanimité.**

### 3. Recrutement

Les démarches se poursuivent pour combler le poste vacant au sein du conseil d'administration.

### 4. Correspondance

La correspondance reçue sera traitée lors de points spécifiques de l'ordre du jour s'y rattachant.

### 5. Paiement de factures

2015-57 Sur proposition de Mario Gosselin  
Appuyé de Richard Jourdain  
Que le CDPE approuve le paiement des factures suivantes payables immédiatement :

- facture n° 1547 de Suzanne Chouinard, Service de graphisme, datée du 25 septembre 2015, pour la mise en ligne des procès verbaux des rencontres du CDPE jusqu'en décembre 2015, au montant de 85\$
- remboursement des frais de déplacement de Jean-Paul Marcoux, du 24 septembre 2015, dans le dossier *AccèsLogis Québec*, au montant de 22,68\$
- facture n° 2015-10 de Denise Grenier pour ses honoraires de secrétariat pour la préparation et le suivi de la réunion du 22 octobre du conseil d'administration du CDPE ainsi que pour la comptabilité, les tâches administratives et les recherches nécessaires au bon fonctionnement du CDPE, pour un montant de 500\$.

Denise Grenier nous informe du solde apparaissant au Relevé de compte du 30 septembre. Elle précise que 3 chèques étaient toujours en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE et 3 autres dans le dossier Éoliennes de l'Érable.

**Adopté à l'unanimité**

### 6. Versement de l'aide financière en vertu des dispositions de la politique Mesures incitatives pour les secteurs industriel - commercial - touristique Volet 2

2015-58 Sur proposition de Roger Paquet  
Appuyée de Richard Jourdain

Conformément aux dispositions de la politique Mesures incitatives pour les secteurs industriel - commercial - touristique, volet 2, que le CDPE autorise le versement de l'aide financière telle que décrite ci-dessous:

- Le paiement de 1 665.75 \$ à l'entreprise Vexco inc., pour l'année 2015 (2e année à 100%)
- Le paiement de 10 935.58 \$ à l'entreprise Tôle Vigneault, pour l'année 2015 (1ère année à 100%)

**Adopté à l'unanimité**

## 7. Motel industriel

2015-59 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier  
Appuyée de Mario Gosselin

Que le CDPE autorise le versement au ministre du Revenu du Québec en date du 30 septembre 2015 de la TPS et de la TVQ perçues sur les loyers du motel industriel des mois de juillet, août et septembre 2015 (837.12 \$), moins le remboursement à 50 % de la TPS et de la TVQ payées au cours de cette même période pour les activités régulières du CDPE en tant qu'organisme de services publics (82.09 \$), pour un montant de 755.03 \$.

**Adopté à l'unanimité**

Un "Avis de changement de fréquence des déclarations" nous a été envoyé par Revenu Québec pour nous informer que, suite à l'analyse de notre dossier, la fréquence de nos déclarations pour la Loi sur la taxe de vente du Québec sera mensuelle à compter de janvier 2016.

Mario Gosselin, secrétaire-trésorier certifie que les liquidités sont disponibles pour le paiement des factures mentionnées aux points 5, 6 et 7, totalisant 13 964.04\$.

## 8. Programme AccèsLogis Québec

Jean-Paul Marcoux fait une mise à jour aux membres concernant les développements survenus dans ce dossier.

À date, 59 personnes ont signé le formulaire d'intérêt pour le projet Hébergement Saint-Ferdinand.

Une demande de proposition d'évaluation environnementale a été envoyée à 2 firmes de consultants en environnement. En attente de développement.

Arrivée de Mario Faucher à 20h45
----------------------------------

## 9. Projet V1-2014-1

En date du 26 juin 2015, les promoteurs ont fait parvenir une lettre aux membres du conseil municipal, dont le CDPE a eu copie, pour une relance de leur projet présenté à l'automne 2014 et sollicitent une rencontre afin de donner plus d'explications sur le développement futur de leur projet.

Le CDPE a également reçu copie d'une lettre que la municipalité de Saint-Ferdinand a fait parvenir aux promoteurs le 22 septembre 2015, leur suggérant de communiquer avec nous afin de connaître tous les critères d'admissibilité à la politique *Mesures incitatives pour la zone industrielle du rang 6 appartenant à la municipalité de Saint-Ferdinand, volet 1*.

Le CDPE a reçu une lettre des promoteurs datée du 8 octobre 2015, sollicitant à nouveau notre appui à leur projet présenté à l'automne 2014.

Considérant que l'entreprise n'a généré des emplois que sur une courte période dans la dernière année;

Considérant que, lors de la rencontre avec le conseil municipal en juin 2015, il n'a pas été démontré la viabilité d'au moins un emploi;

Considérant que les critères de notre politique *Mesures incitatives pour la zone industrielle du rang 6 appartenant à la municipalité de Saint-Ferdinand, volet 1* ne sont pas rencontrés;

Le CDPE ne recommande plus le projet tel que présenté.

2015-60 Sur proposition de Roger Paquet  
Appuyé de Mario Gosselin

Qu'une lettre soit envoyée aux promoteurs V1-2014-1 pour leur signifier que le CDPE reconsidère sa position adoptée le 15 octobre 2014 et ne renouvellera pas l'accord obtenu antérieurement pour la vente du terrain dans la zone industrielle.

**Adopté à la majorité**

#### **10. Révision des politiques (volets 1, 2, 3,4)**

Un atelier de travail concernant la révision de la politique du Volet 4 du CDPE a eu lieu le 8 octobre 2015. Les politiques amendées seront présentées le 9 novembre à la municipalité pour approbation

#### **10. Panneaux promotionnels de la zone industrielle**

Jean-Paul verra avec la municipalité pour envisager la possibilité de faire enlever le panneau de la zone industrielle.

#### **11. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre du CDPE aura lieu le jeudi, 19 novembre 2015, dans la salle du conseil municipal située au 821, rue Principale à Saint-Ferdinand.

#### **12. Varia**

#### **13. Fermeture de la session**

2015-61 Sur proposition de Richard Jourdain

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, que la présente session soit levée à 22h00.

**Adopté à l'unanimité**

---

JEAN-PAUL MARCOUX  
président

---

MARIO GOSSELIN  
secrétaire-trésorier